

Compte-rendu de la réunion n°2 du Comité de Pilotage sur les Directives Volontaires pour la gouvernance des régimes fonciers au Sénégal

Le Comité de Pilotage (CP) sur les Directives Volontaires (DV) au Sénégal s'est réuni le mercredi, 18 juin de 10h 00 à 12h30, au siège de l'IPAR, Kër Jacques Faye.

Etaient présents à cette réunion, les représentants de l'Agence pour la promotion des Investissements et Grands Travaux (APIX), du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR), d'ENDA Pronat, d'Innovation, Environnement et Développement (IED) Afrique, de Citoyenneté - Consommateurs et Développement (CICODEV) Afrique, d'Action Aid, du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et de l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), (cf. liste de présence en annexe).

M. Cheikh Guèye, Assistant au Représentant de la FAO, Chargé de Programme a été choisi et a accepté de présider cette assemblée.

Rappel de l'ordre du jour:

- I. Echange d'informations sur les activités en cours.
- II. Validation des TDR du Comité de Pilotage.
- III. Perspectives et réflexion commune sur les questions de fond de la gouvernance foncière (suggestion de faire la prochaine fenêtre sur l'agriculture sur le thème, l'organisation de débats publique, aspect communication, brainstorming, etc.)
- IV. Engagements pris par le Comité de Pilotage lors de la réunion.

Suite aux propos de bienvenue du Directeur Exécutif de l'IPAR, **Dr Cheikh Oumar Bâ**, le président de cette réunion, **M. Cheikh Guèye** a invité les différents membres présents de ce Comité de Pilotage à partager les informations et les initiatives en cours en lien avec les DV et la gouvernance foncière au sens large.

I. Echange d'information sur les activités en cours

Un tour de table a eu lieu:

IPAR :

- Le président de la Commission Nationale de Réforme Foncière (CNRF) a été informé de l'existence de ce présent Comité de Pilotage et il est prêt à le rencontrer pour étudier et évaluer l'intégration de ses propositions dans la réforme foncière.
- Dans le cadre du projet avec RRI (Right Resources Initiative), il est prévu de faire un certain nombre de notes sur:
 - ✓ les droits collectifs, les droits coutumiers et le foncier ;

- ✓ l'Acte III de la décentralisation et le foncier ;
- ✓ la Gouvernance et la foresterie par Daniel André et Ousouby Touré ;
- ✓ une étude critique de l'ensemble des documents sur le foncier par le Professeur Samba Traoré ;
- ✓ une note existe déjà sur le foncier pastoral.

L'idée est de faire des notes pour alimenter les cadres de concertations sur la gouvernance foncière comme le Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal (CRAFS). Chaque note fait 15 pages.

- L'IPAR accompagne le CNCR dans ses ateliers de formation des animateurs fonciers et des cellules de veille de l'observatoire nationale sur la gouvernance foncière (ONGF) dans les zones de Kaolack, de Ziguinchor et prochainement à Saint-Louis, à Louga et Thiès.

ENDA PRONAT:

- EndaPronat organise des ateliers avec l'appui du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (**CIRAD** dans la zone de Kaolack, plus précisément à Tataguine, avec le réseau des femmes rurales et au sud avec Agronomes et Vétérinaires sans frontières (**AVSF**) dans la zone de Diokoul. L'objectif est de partager avec les paysans un outil de simulation de gestion foncière participative (sous forme de jeu) et ainsi de recueillir les perceptions des petits exploitants familiaux sur la gouvernance foncière. Le deuxième objectif est d'alimenter les propositions paysannes du CNCR sur la gouvernance foncière et en intégrant au mieux les propositions des paysans dans la réforme foncière.
- Une réunion du CRAFS s'est tenue, le 16/06/2014 dans le cadre du projet « réformons le foncier ». Les principaux axes de réflexion ont porté sur la place à donner au CRAFS, sa manière de fonctionner et l'élaboration de son plan stratégique.

IED :

- L'IED, avec le Pr Ngaydo, opère actuellement un travail de révision du cadre législatif sénégalais sur le foncier depuis les années 1960 à aujourd'hui, à la lumière des Directives Volontaires. Il s'agit de voir comment le cadre législatif sénégalais prend en compte les directives. Le document de l'IPAR sur **Loi sur la gestion administrative et financière (LGAF) de l'Etat** et ses indicateurs ont également été retenus. Une série de rencontre des personnes ressources est menée afin de recueillir les différents commentaires et sentiments sur le sujet. C'est une initiative qui concerne le Sénégal, le Cameroun et le Ghana. Il s'agira de faire un "Benchmarking" des cas des philippines et de la Sierra Léone ;
- De nombreuses publications sont prévues d'ici la fin de l'année;
- La prochaine étape sera de choisir 3 sites afin de tester les outils développés sur l'acquisition de terres à grande échelle ou « d'accaparement des terres » : sur le foncier minier, sur le foncier agricole et un site pastoral.

ACTION AID :

- Lancement de la campagne internationale, le jeudi 22 mai 2014, « la terre aux communautés », soit la terre pour les paysans, les jeunes et les femmes. Le cas pratique et démonstratif de Ndiela fait l'objet d'une approche basée sur les droits humains et un reportage vidéo est disponible sur le site d'ActionAid. Cet outil se fonde sur des études de cas et l'objectif est à travers les spéculations foncières d'intégrer les principes des Directives Volontaires.

CICODEV:

- CICODEV s'est joint à EndaPronat pour son atelier sur la gestion des terres à Tataguine et pour voir les règles mises en place par les paysans.
- Principale annonce: le Forum mondiale de l'International Land Coalition (ILC) se passera à Dakar, au Sénégal, en mars 2015 et CICODEV a été sélectionné pour l'organiser. Celui-ci regroupera 600 personnes d'Afrique, d'Amérique latine et de partout dans le monde. Un comité de pilotage sera mis en place. Des consultations sont prévues avec les partenaires stratégiques (IPAR, FAO, Banque Mondiale, CNCR, FIDA, MAER, etc.) La présence des différents acteurs de la gouvernance foncière est fortement souhaitable. L'objectif est de mettre en exergue l'état de la gouvernance foncière au Sénégal. Le Comité de Pilotage peut appuyer et accompagner cette initiative.

II. Discussion sur les termes de référence (TDR)

Une relecture commune accompagnée d'éléments de justification a été faite afin de saisir les remarques immédiates des différents membres dans le souci de s'accorder et de valider les TDR du Comité de Pilotage.

Les remarques sont les suivantes:

- ✓ Au vu de la définition des orientations avant l'atelier et la dernière réunion, l'appellation de CP est préférable à celui de plateforme. Ce CP s'est proposé d'être focus sur les DV et donc le nom devrait être « **Comité de Pilotage sur les Directives Volontaires pour une gouvernance des régimes fonciers au Sénégal** » ;
- ✓ Donner le nom de plateforme pourrait conduire à des amalgames avec le CRAFS. Chaque membre du CP a un rôle à jouer pour faire connaître les DV ;
- ✓ Il faut un plan d'actions du CP sur le partage des DV et la définition des initiatives des membres dans ce plan afin de faciliter la mutualisation des actions ;
- ✓ Le CP doit se concentrer sur les DV sinon il y a un risque de ne pas être efficace sur le mandat que le CP s'est donné. Il faut mutualiser davantage les actions et prendre en compte les préoccupations de tous les acteurs. Il faut partir de l'existant et voir ce qu'il permet de faire ;
- ✓ Un travail de simplification et de formation sur les DV est à poursuivre. Il faut également réfléchir sur comment mieux intégrer les principes dans la réforme foncière.

Il faut pouvoir permettre de partager notre expertise sur les Directives Volontaires à travers le monde ;

- ✓ Le CP est un cadre de dialogue qui doit permettre de renforcer la contribution des DV dans le cadre de la gouvernance foncière ;
- ✓ Renforcer la partie « Justification et Contexte des TDR pour mieux expliciter (avec un ou deux paragraphes le contexte et l'évolution des DV) » ;
- ✓ Bien faire ressortir la spécificité et la valeur ajoutée de ce CP avec l'outil des DV comme par exemple son caractère multi acteurs (ex : l'APIX n'est pas membre du CRAFS).

III. Perspectives et préconisations d'actions pour le CP

- ✓ Partager un maximum de documents disponibles sur les initiatives des organisations sur le partage des DV et sur la gouvernance foncière au sens large;
- ✓ Choisir des sites qui pourraient expérimenter les DV pour alimenter les réflexions du CP ;
- ✓ En lien avec le point précédent, dans le cadre du consortium, il y a des études prévues à Ndiabel, Kédougou, etc. qui pourront éclairer la question d'accaparement des terres et proposer des actions concrètes. C'est très important de pouvoir asseoir les réflexions du CP sur des études de cas comme par exemple dans les Niayes (Kër Moussa). Ce sera également un moyen de renforcer les plaidoyers ;
- ✓ IED devrait joindre le consortium étant donné qu'ils mènent une expertise des forces et faiblesses du cadre législatif par rapport aux DV ;
- ✓ Prévoir une publication du CP qui relaterait les dynamiques en cours, ce qui facilitera le renforcement des synergies entre les membres du CP ;
- ✓ Répertorier les outils qui permettront d'améliorer la gouvernance foncière (LGAF, CIRAD,...) ;
- ✓ Mieux intégrer les perceptions paysannes en se rendant sur le terrain ;
- ✓ CICODEV propose de faire une présentation détaillée du forum qui se profile suivi d'une séance de questions/réponses afin de recueillir les suggestions et d'organiser au mieux cet événement ;
- ✓ Il est attendu un travail de vulgarisation de l'IPAR et de la FAO pour mieux expliquer le contenu des DV. Ce travail permettrait de voir quel contenu il faut donner à certains axes de recherche ;
- ✓ Il faudrait également pousser la recherche sur les plans économique, social et environnemental pour alimenter le débat ;
- ✓ Le caractère non contraignant des DV interpelle encore certains et notamment sur la question des droits coutumiers.

Quelques sources de questionnements sont ressorties des échanges:

- ✓ Le besoin de connaissances sur la superficie des terres cultivables au Sénégal et de voir comment attribuer les terres non cultivées à des paysans sans terre ;
- ✓ Une demande pour un focus sur la pêche avait été faite lors de l'atelier pour étudier les problématiques du foncier spécifiques pour ce secteur ;
- ✓ Les formes d'agrobusiness et d'autres types d'agriculture, y compris l'agriculture liées aux exploitations des marabouts sont à étudier pour voir les implications sur le foncier ;

- ✓ Quelles études de cas pourraient être pertinentes ?
- ✓ Il faudrait également étudier le problème de l'extension urbaine de Dakar.

IV. Engagement pris par le CP lors de la réunion :

- ❖ Deadline pour recevoir les propositions d'ajustements des TDR au plus tard **le lundi 23 juin 2014** ;
- ❖ M. Bâ et M.Sambakhé sont chargés de proposer un plan d'actions d'ici **le mercredi 25 juin 2014** ;
- ❖ La prochaine réunion aura lieu le mercredi **16 juillet 2014 à AcionAid** ;
- ❖ Une présentation de CICODEV sur la tenue du GLF sera très probablement à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion;
- ❖ Revoir la mailing liste pour l'envoi du rapport de l'atelier et la lettre de remerciements aux participants ci-contre :
 - sbandiaky@rightsandresources.org;
 - M. Cheikh Guèye (FAO) ;
 - Eva Kouka (OXFAM) ;
 - Jean Maurice Durand (FIDA) ;
 - Esanou (ECOWAS).

Conclusion

Cette réunion s'est parfaitement déroulée. Le processus engagé par le comité de pilotage garde un rythme soutenu et d'un bon niveau ce qui est très encourageant pour la suite. Les membres du CP souhaitent, de manière consensuelle, mutualiser leurs forces, leurs expertises et mener systématiquement, quand il est possible, des actions conjointes à Dakar mais aussi sur l'ensemble du territoire national. Quand la situation ne le permet pas, un travail de capitalisation et de communication doit pouvoir compenser. Il est également ressorti de ces échanges qu'un travail de réflexion sur des sujets de fonds doit être poursuivi. Celui-ci doit dépasser le cadre restreint du CP afin d'enrayer les écueils potentiels à la bonne appropriation et application des DV dans le cadre de sa contribution à la gouvernance foncière au Sénégal. Les TDR, en dressant une vision et en posant des objectifs pour l'atteindre, permettront de faire progresser le débat sur la Réforme Foncière et la gouvernance des régimes fonciers sénégalais.

Annexe

Liste de présence

N°	Noms	Structures	E-mail	Téléphone
1	Oumou Sy	CEP/MAER	Oumousy85@yahoo.fr	775602487
2	Aïssatou Faye	DEA/APIX	aifaye@apix.sn	775606058
3	Cheikh Oumar Bâ	IPAR	coba@ipar.sn	776332255
4	Sidy Ba	EndaPronat	Sidyba2002@yahoo.fr	776535051
5	Léo Alvin	FAO	leo.alvin@fao.org	777328751
6	Ibrahima Ka	IPAR	kaibrahima11@gmail.com	775780980
7	Cheikh Guèye	FAO	cheikh.gueye@fao.org	776379223
8	Zakaria Sambakhé	Action Aid Sénégal	zakario.sambakhe@actionaid.com	775575001
9	Bineta Diop	CICODEV Afrique	bineta.diop@cicodev.org binetadiop09@gmail.com	776311685
10	El Hadji Thierno Cisse	CNCR	elhadjithierno.cisse@cncr.org cncr@cncr.org	775330278
11	Mbayang Kebe Diop	IPAR	mbayangkebe@gmail.com	774388501
12	Mamadou Fall	IED Afrique	mfall@iedafrique.org	775755378
13	Joseph.E Diop	IPAR	josephdiop@gmail.com	776434611